

## Brochure publiée par le Labour britannique (1977)

**Légende:** En 1977, le Parti travailliste britannique publie une brochure qui détaille son programme électoral en prévision des premières élections du Parlement européen au suffrage universel direct.

**Source:** Direct elections to the European Parliament, What the Labour Party should say. 1 éd. London: Labour Committee for Europe, 1977.

**Copyright:** (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.  
Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/brochure\\_publiee\\_par\\_le\\_labour\\_britannique\\_1977-fr-1220b0bb-d48b-445c-966a-8a34548cb361.html](http://www.cvce.eu/obj/brochure_publiee_par_le_labour_britannique_1977-fr-1220b0bb-d48b-445c-966a-8a34548cb361.html)

**Date de dernière mise à jour:** 05/07/2016



## Des élections directes pour le Parlement européen L'argumentaire du Parti travailliste

**La Communauté européenne existe. Nous en sommes membres. Nous en resterons membres. Notre tâche, en tant que sociaux-démocrates et en tant que membres du Parti travailliste, est de faire en sorte qu'elle devienne une institution politiquement responsable, reflétant nos ambitions et nos espoirs socialistes constructifs.**

**Nous allons exposer ici les objectifs que les candidats travaillistes devraient, selon nous, poursuivre lors des premières élections directes pour le Parlement européen. Ces objectifs reprennent, dans une perspective britannique, les vues de la Confédération des Partis socialistes européens, dont est membre le Parti travailliste.**

**Notre tâche en tant que sociaux-démocrates, qui appartenons au Groupe politique homogène le mieux soudé et le plus nombreux de la Communauté européenne, est de faire en sorte que le premier Parlement élu au suffrage direct jette les bases d'une expansion des idées et des politiques socialistes dans toute l'Europe.**

**Le Parlement européen aura pour rôle de compléter le travail des parlements nationaux dans l'élaboration des politiques européennes. Il veillera à ce que les processus de prise de décision de la Communauté européenne reflètent les aspirations de tous les peuples européens et permettent en particulier aux régions de l'Europe de contribuer de façon plus significative à résoudre les questions touchant à leurs intérêts vitaux.**

**Nous pensons que les candidats travaillistes devraient se battre pour une politique économique constructive et juste, qui garantira à chaque citoyen européen le plein développement de sa personne et mènera dans la prochaine décennie, avec l'aide des politiques communautaires, à une véritable amélioration du niveau et de la qualité de la vie.**

### **Le Parlement européen**

**Politiquement, le Parlement européen est en train de devenir le «grand forum de la Communauté» où des représentants de tous ses partis politiques se rencontrent, et le Groupe socialiste agit comme une force progressiste de plus en plus cohérente.**

Les traités limitent les pouvoirs du Parlement, qui ne peuvent être étendus qu'avec l'accord des neuf parlements nationaux. Le transfert de tout nouveau pouvoir à la Communauté n'empêche pas la réalisation des objectifs socialistes au niveau national.

Le Parlement est consulté lorsque la Commission a rédigé un projet de proposition de loi communautaire, et son opinion peut être intégrée au projet avant que le Conseil des ministres statue définitivement. Le Conseil et le Parlement constituent, ensemble, l'autorité budgétaire de la Communauté, dont les pouvoirs en matière de dépenses agricoles sont cependant réduits. Le Parlement a régulièrement appelé — dans les limites de ses pouvoirs — à une augmentation des dépenses afférentes à la protection sociale, au développement des régions, à l'aide au développement, à la protection de l'environnement et des consommateurs.

L'élection du Parlement européen au suffrage direct n'aura pas seulement l'avantage pratique de permettre aux membres de consacrer plus de temps aux affaires européennes, elle introduira aussi une participation démocratique directe à l'élaboration des politiques au niveau européen, et permettra un meilleur contrôle tant du Conseil que de la Commission.

Il existe d'autres possibilités encore d'augmenter l'efficacité du Parlement. Il devrait avoir plus de pouvoir dans l'établissement du budget communautaire et être doté d'un pouvoir législatif conjointement avec le Conseil.

## **Le Conseil des ministres**

Le Conseil devrait être tenu à partir de maintenant de prendre en compte les initiatives et les opinions du Parlement; de faire rapport au Parlement sur ses vues dans des délais précis; de s'expliquer publiquement s'il n'a pas agi en conformité d'une recommandation émise et pourquoi.

Afin de familiariser le public avec la Communauté et la participation démocratique, le Conseil, *lorsqu'il agit en tant qu'organe législatif*, devrait se réunir en séance publique et prendre l'essentiel de ses décisions au scrutin majoritaire, ainsi que le prévoient les traités. Les pays membres ne devraient faire usage de leur droit de veto qu'exceptionnellement.

Le but devrait être la création d'un processus de décision conjoint entre le Conseil et le Parlement, sur les questions budgétaires et législatives.

## **La Commission**

Les 13 membres de la Commission européenne devraient être nommés avec l'avis et le consentement du Parlement européen.

La Commission devrait se voir attribuer un plus grand pouvoir exécutif sous le contrôle global du Parlement, afin d'agir avec plus d'efficacité dans le cadre d'une politique communautaire établie conjointement.

## **La Cour de justice**

La compétence de la Cour de justice européenne devrait être élargie pour offrir une meilleure protection aux citoyens de la Communauté, en particulier en matière de droits économiques et sociaux.

## **Les politiques économique et sociale**

### **Le plein emploi**

**Nous devons créer de nouvelles conditions pour le plein emploi. Cela signifie utiliser pleinement l'aide de la Communauté et d'autres aides financières pour restructurer les industries nationales, recycler les travailleurs et fournir des emplois aux jeunes. Certains programmes sont déjà en place. Ils doivent être étendus.**

Les membres socialistes du Parlement européen doivent faire pression pour une meilleure coordination des politiques économiques nationales et chercher à instaurer des consultations plus étroites entre les gouvernements et les institutions financières de la Communauté. Ils doivent inciter la Communauté à accorder son aide financière au développement de nouvelles entreprises publiques et privées, et à l'assistance aux petites et moyennes entreprises, en particulier celles des secteurs industriels et artisanaux. De meilleures perspectives dans les secteurs de la santé, de l'éducation et des services sociaux devraient contribuer à augmenter le nombre des emplois.

Les gouvernements doivent veiller à ce que des capitaux soient rendus disponibles par l'intermédiaire des institutions communautaires, tant pour les investissements privés que pour des projets de développement conjoints entre les secteurs privé et public et, là où c'est nécessaire, pour la promotion de l'investissement industriel direct par des institutions publiques.

La clef du plein emploi et du progrès économique réside dans la croissance et l'innovation ainsi que dans le développement de structures communautaires qui élargiront les diverses formes d'entreprises du secteur public existant en Europe.

### **De meilleures conditions de travail**

Des mesures communautaires doivent tendre à une harmonisation des normes sur le lieu de travail, en matière de santé et de sécurité tout particulièrement.

Le programme d'action sociale de la Communauté a besoin d'être élargi et son programme d'action environnementale doit être mieux soutenu. La planification du nouveau développement industriel doit intégrer la protection de l'environnement. Les socialistes devraient soutenir le principe qui veut que «le pollueur soit le payeur», et que les coûts de la prévention ou de la réparation des dommages causés à l'environnement soient supportés par les responsables directs. Le Comité économique et social, constitué entre autres de représentants des syndicats et des employeurs, a un rôle crucial à jouer dans les processus de décision relatifs à la politique économique, à la politique sociale et à l'emploi. Son rôle actuel devrait être renforcé.

La marche vers une participation obligatoire des travailleurs à la gestion des entreprises s'est déclenchée sur le Continent et elle est aujourd'hui acceptée dans plusieurs pays comme faisant partie du monde du travail. La Grande-Bretagne est à mi-parcours dans son propre débat sur les meilleurs principes à suivre en la matière. Les possibilités de participation devraient être étendues à tous les pays membres. Le Parlement européen et d'autres institutions communautaires devraient servir à promouvoir cette recherche d'une plus grande démocratie industrielle.

### **Le consommateur, les prix et l'agriculture**

La Politique agricole commune doit être réformée dans l'intérêt du consommateur aussi bien que du producteur. Il faut mettre fin aux politiques de gaspillage qui conduisent à des surplus de beurre, de lait et d'autres produits. Les prix agricoles doivent être directement liés à l'efficacité afin de maintenir un bas niveau des prix à la consommation. Les petits producteurs qui ne peuvent parvenir au degré de rentabilité nécessaire devraient être soutenus par des aides au revenu.

La Communauté devrait ajuster ses priorités pour augmenter ses dépenses visant à améliorer l'organisation de la production agricole. Les consommateurs devraient être plus fortement représentés dans toutes sortes d'institutions communautaires, indépendamment de leur présence au Comité économique et social..

### **Fonds régional et Fonds social**

Il est crucial pour son développement futur que l'Europe dispose d'une politique régionale efficace et ambitieuse. Un premier objectif consisterait à accroître les réserves actuellement basses du Fonds régional et du Fonds social, pour mieux les mettre en phase avec les dépenses concernant l'agriculture.

Le Fonds social joue déjà un rôle bien utile en offrant des possibilités de recyclage dans de nombreux domaines communautaires; plus de trois millions de travailleurs ont bénéficié de son aide. La coopération communautaire est nécessaire également dans la lutte contre la pauvreté et le problème des sans-abri. Les faibles sommes actuellement allouées par la Communauté doivent être considérablement augmentées.

### **De meilleures possibilités d'éducation**

La Communauté peut apporter une aide considérable dans le domaine de l'enseignement post-scolaire, ce qui aura une importance accrue avec la plus grande mobilité de l'emploi.

Les socialistes doivent établir au niveau européen le droit au congé de formation pour tous les travailleurs, afin de leur permettre de suivre des cours d'éducation post-scolaires et de culture générale, et augmenter le nombre des échanges internationaux.

### **Les compagnies multinationales**

Le Parlement européen aura un rôle important à jouer pour revigorer les politiques de la Commission face aux monopoles, pour infléchir le pouvoir des multinationales et surveiller leurs activités. Les institutions

communautaires, qui sont elles aussi «multinationales», sont de ce fait les mieux placées pour agir dans ces domaines.

Mais la Communauté devra aussi coopérer avec les gouvernements nationaux. Le Parlement devra influencer le Conseil des ministres pour faire en sorte que les multinationales cessent de fuir leurs responsabilités environnementales en transportant leurs opérations dangereuses dans des pays aux lois moins sévères.

### **Arrêter l'évasion fiscale**

Avec l'aide des parlements nationaux, les socialistes du Parlement européen devraient exiger des contrôles plus stricts contre l'évasion fiscale transfrontalière, tant par les entreprises que par les particuliers.

Le Parlement européen aura aussi un rôle important à jouer pour faire face aux monopoles et pour infléchir le pouvoir des multinationales. La Communauté aura besoin de coopérer avec les gouvernements nationaux pour mieux surveiller et contrôler les multinationales.

### **L'Europe dans le monde**

**Les socialistes du Parlement européen doivent travailler à faire en sorte que le but principal de la politique extérieure de la Communauté soit la réduction de l'abîme qui sépare les pays riches et les pays pauvres au niveau mondial.**

La Communauté, qui constitue la plus grande zone d'échanges commerciaux, responsable de 40 % du commerce mondial, devrait user de sa position pour influencer les politiques commerciales d'autres pays, tels que les États-Unis et le Japon, afin d'élaborer des politiques équitables prenant en considération les besoins des pays les plus pauvres aussi bien que des pays les plus riches.

### **La Communauté et les pays en développement**

Aux termes de la Convention de Lomé, la Communauté a déjà fixé des normes élevées dans ses relations avec les pays en développement. Cinquante-deux pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique sont concernés. Outre qu'elle offre une entrée préférentielle dans la Communauté pour les produits de base en provenance de ces pays, la Convention contient un dispositif spécifique de stabilisation des revenus à l'exportation pour les États concernés — ce qui est tout particulièrement intéressant pour les plus pauvres des pays en développement. La Communauté a également passé des accords commerciaux spéciaux avec nombre d'autres pays en développement et a été le premier des grands blocs commerciaux à introduire un système généreux de préférences commerciales générales en conformité avec les résolutions des Nations unies.

Mais le système conserve ses limites. Les socialistes doivent insister pour obtenir une meilleure évaluation annuelle de la manière dont fonctionne vraiment la Convention de Lomé. Il faut lui permettre d'évoluer pour en faire bénéficier aussi d'autres pays qui en sont actuellement exclus, comme l'Inde, le Pakistan et le Bangladesh.

Bien qu'elle ait fait mieux que d'autres grands pays industrialisés, la Communauté n'a pas pu atteindre l'objectif fixé par les Nations unies, de consacrer 0,7 % du PNB à l'aide aux pays en développement. Le Conseil des ministres a promis d'y parvenir d'ici 1980, mais il incombera aux socialistes de faire en sorte que cet engagement soit honoré.

Nous pensons en outre que la Communauté doit prendre deux autres engagements vis-à-vis des pays en développement:

\* Accepter les propositions de la CNUCED IV de contribuer à sauvegarder les revenus des exportations, en particulier pour les pays les plus pauvres, en étendant les principes déjà énoncés dans la Convention de Lomé aux pays qui ne peuvent y accéder.

\* Veiller, sous les auspices des Nations unies, à ce que les pays en développement reçoivent une part équitable de l'exploitation des ressources des fonds marins.

### **L'élargissement**

L'adhésion à la Communauté devrait être possible pour toutes les authentiques démocraties parlementaires d'Europe, mais seulement aussi longtemps qu'elles demeurent telles, et cela devrait s'appliquer tant aux pays membres initiaux qu'aux nouveaux venus. Les parlementaires socialistes devraient soutenir l'adhésion du Portugal, de l'Espagne et de la Grèce tout en veillant, simultanément, à ce que l'élargissement serve à renforcer la Communauté et non à l'affaiblir. Il faudrait saisir cette occasion pour persuader l'Espagne d'assouplir son attitude envers Gibraltar.

### **La coordination des politiques étrangères**

Pour les questions de politique étrangère générale, qui relèvent de la compétence des différents États membres et non de la Communauté en tant que telle, les parlementaires socialistes devraient encourager l'habitude de discuter et de coordonner les politiques étrangères entre les États membres. **Le but devrait être de faire en sorte que la Communauté agisse comme une force visant à préserver la paix en Europe et dans le monde.**